

16 septembre 2024

Mauritanie : La clôture des opérations d'enrôlement biométrique

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Le processus d'enrôlement biométrique relancé en 2022	3
2. Des lenteurs et de vives contestations	3
3. Une prolongation des opérations qui ne calme pas les critiques	4
Bibliographie	7

Résumé : Les opérations de parachèvement des enrôlements sont officiellement lancées par le ministère de l'Intérieur le 11 juillet 2023 - La fin du processus est fixée au 31 décembre 2023, avant d'être repoussée au 17 février 2024 - L'extrême lenteur des opérations d'enrôlement, le flou persistant des procédures, les aléas technique, la mauvaise volonté des agents publics chargés de l'enregistrement sont largement dénoncés - L'ANRPTS indique que cette campagne d'inscription au Registre national de la population a permis d'enrôler 508 752 citoyens supplémentaires – Les associations continuent de s'opposer à la clôture des opérations d'enrôlement -

Abstract: Enrollment completion operations are officially launched by the Ministry of the Interior on July 11, 2023 - The end of the process is set for December 31, 2023, before being postponed to February 17, 2024 - The extreme slowness of enrollment operations, the persistent vagueness of procedures, technical hazards, and the unwillingness of public officials responsible for registration are widely denounced - The ANRPTS indicates that this registration campaign in the National Population Register made it possible to enroll 508,752 additional citizens - Associations continue to oppose the closure of enrollment operations -

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Le processus d'enrôlement biométrique relancé en 2022

En mai 2011, les autorités mauritaniennes lancent officiellement les opérations d'enrôlement biométrique dans le cadre d'une importante réforme du dispositif de l'identification et de l'état-civil. L'Agence nationale pour le registre de la population et les titres sécurisés (ANRPTS), établie en juillet 2010, devient la seule instance habilitée à délivrer les documents d'état-civil et d'identité¹.

Présenté à l'origine comme relevant d'un simple processus technique de digitalisation des identités existantes, l'enrôlement biométrique prend les allures d'une campagne nationale de vérification des identités sur des bases peu codifiées. **L'opération**, requise pour toute personne résidant sur le territoire national ainsi que pour les nationaux établis à l'étranger, **est conduite dans des conditions marquées par une impréparation manifeste et suscite de vives tensions sur fond de craintes d'exclusion sur des bases ethniques**².

Le processus national d'enrôlement est relancé en août 2022 à la suite d'une visite du président de la République, Mohamed Ould Ghazouani, à Kaédi (capitale de la *wilaya*³ du Gorgol)⁴. Au cours de cette visite, le président mauritanien s'engage à « régler rapidement les problèmes d'accès à l'état-civil, en se mettant tout de suite au travail »⁵.

Cet engagement se traduit rapidement par la mise en place de nouvelles procédures simplifiées visant à permettre aux citoyens ne disposant pas d'un dossier complet de se faire recenser sur simples témoignages. Dans chaque centre d'accueil des citoyens (CAC), une commission composée d'un chef de village, de deux habitants de la localité, de deux membres du conseil municipal et d'un membre de l'administration locale est mis en place⁶.

Les opérations de parachèvement des enrôlements sont officiellement lancées par le ministère de l'Intérieur le 11 juillet 2023⁷. **L'arrêté N°0698 du 4 juillet 2023 fixe la fin du processus au 31 décembre de la même année**⁸.

En août, Sidi Ali Ould Nafaa, le directeur de l'ANRPTS, affirme que l'Etat a déployé, depuis le lancement de la procédure, 30 équipes mobiles, une première, et 40 équipes fixes pour faciliter l'opération dans les campagnes et les zones rurales dans les six *wilayas* du Hodh El Gharbi, Hodh Echarghi, Assaba, Brakna, Gorgol et Guidimakha⁹.

En janvier 2024, toujours selon l'ANRPTS, **49 équipes mobiles ont sillonné le pays et 105 centres ont été ouverts**. Cette campagne se déroule également dans les centres de l'ANRPTS ouverts au niveau des missions diplomatiques à l'étranger. Plusieurs centaines de citoyens mauritaniens y auraient été enrôlés (1 602 en France, 618 en Arabie saoudite, 372 en Côte d'Ivoire, 82 aux Émirats arabes unis, 504 en Espagne, 200 en Amérique et 511 au Maroc)¹⁰.

2. Des lenteurs et de vives contestations

L'extrême lenteur des opérations d'enrôlement est vivement dénoncée dans les régions du sud du pays. La campagne est à l'arrêt dans de nombreux villages pour différentes raisons (absence de réseau internet, absentéisme des agents, renvoi vers d'autres bureaux...). Selon le quotidien mauritanien *Le Calame*, à peine 200 personnes avaient été recensées dans la *wilaya* du Gorgol en un peu moins de deux mois¹¹. En septembre 2023, une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montre des habitants de Maghama, une localité située dans la *wilaya* du Gorgol, en colère contre la lenteur de

¹ Zekeria Ould Ahmed Salem, 2018|4. [url](#)

² Zekeria Ould Ahmed Salem, 2018|4. [url](#)

³ Région administrative/préfecture.

⁴ Taqadomy, « Ghazouani en visite à Kaédi », 20/08/2022. [url](#)

⁵ L'Eveil Hebdo, 21/11/2023. [url](#)

⁶ L'Eveil Hebdo, 21/11/2023. [url](#) ; Agence Mauritanienne d'information (AMI), 10/01/2024. [url](#)

⁷ Senalioune, 13/07/2023. [url](#)

⁸ Le Calame, 18/10/2023. [url](#) ; Agence Mauritanienne d'information (AMI), 10/01/2024. [url](#)

⁹ Agence Mauritanienne d'information, 17/08/2023. [url](#) ; FutureAfrique, 12/09/2023. [url](#)

¹⁰ Agence Mauritanienne d'information (AMI), 10/01/2024. [url](#)

¹¹ Le Calame, 06/09/2023. [url](#)

l'administration. Aucun enrôlement n'y aurait été réalisé depuis plus d'une semaine selon la population locale¹².

Les lenteurs et le flou persistant des procédures, les aléas techniques (coupures récurrentes du réseau internet) **ainsi que la mauvaise volonté des chefs de centres d'enrôlement ou autres agents publics chargés de l'enregistrement sont largement dénoncés**. Plusieurs milliers de citoyens mauritaniens vivant dans les zones rurales de la Vallée du fleuve Sénégal restaient confrontés à ces difficultés récurrentes¹³.

En septembre, le directeur général de l'ANRPTS, lors d'une visite d'inspection dans la *wilaya* du Gorgol, rencontre les maires de la *wilaya*, les représentants de la société civile et des personnalités politiques, pour discuter des obstacles rencontrés par la récente campagne de recensement. Le but de cette visite est de constater sur le terrain les lacunes et les problèmes auxquels le processus continue d'être confronté¹⁴.

Au cours d'une conférence de presse conjointe, organisée le 23 septembre à Sebkhia (Nouakchott), les partis Forces progressistes du changement (FPC) de Samba Thiam et Rassemblement pour une action globale (RAG) du leader anti-esclavagiste Biram Dah Abeid dénoncent les nombreuses obstructions aux opérations d'enrôlement en cours¹⁵.

Le 9 novembre, des citoyens mauritaniens manifestent devant le centre d'enrôlement de la polyclinique de Nouakchott contre l'arrêt programmé à la date du 31 décembre 2023 de l'enrôlement des personnes âgées de plus de 6 ans¹⁶.

Le 23 novembre, un *sit-in* est organisé par la Coordination pour l'Enrôlement de tous les Mauritaniens (CEM) devant le centre d'enrôlement de Sebkhia¹⁷.

Le 28 décembre, une centaine de militants et sympathisants de la CEM tiennent un *sit-in* sur la place de la Liberté située entre la Présidence de la République et l'Assemblée nationale pour demander le report de l'arrêt de l'opération d'enrôlement complémentaire fixé au 31 décembre 2023. Les députés Balla Touré, Khaly Diallo et l'ancienne députée Coumba Dada Kane sont présents aux côtés des manifestants¹⁸.

Toujours le 28 décembre, le président Mohamed Ould Ghazouani préside la cérémonie de lancement de l'application nommée *Hewiyeti* (Mon Identité) à Nouakchott. Cette application est censée permettre aux citoyens d'accéder électroniquement en toute sécurité à leurs données personnelles et de demander divers documents officiels (carte d'identité, passeport et divers certificats) qu'ils résident en Mauritanie ou non¹⁹.

3. Une prolongation des opérations qui ne calme pas les critiques

Le 30 décembre, face aux contestations et lenteurs du processus constatées, **les autorités annoncent la prolongation pour 45 jours supplémentaires, à partir du 1^{er} janvier 2024, de la campagne d'enrôlement dont la clôture est finalement repoussée au 17 février**²⁰. Selon l'ANRPTS, cette décision de prolonger la campagne s'est appuyée sur les données de terrain émises par les délégations régionales, les missions foraines de l'ANRPTS, les autorités administratives locales et les élus²¹.

Le Secrétaire général de l'ANRPTS, Mohamed Lemine Ould Sid El Moustaph, insiste aussi sur le fait que **l'inscription sur les listes du Registre national de la population ne sera autorisée après l'expiration de ce délai que pour les nouveau-nés**²².

¹² Kassataya, 17/09/2023. [url](#)

¹³ Le Calame, 18/10/2023. [url](#) ; L'Eveil Hebdo, 21/11/2023. [url](#)

¹⁴ Agence Mauritanienne d'information (AMI), 15/09/2023. [url](#)

¹⁵ Le Calame, 23/09/2023. [url](#)

¹⁶ Senalioune, 09/11/2023. [url](#)

¹⁷ Senalioune, 23/11/2023. [url](#)

¹⁸ Le Calame, 29/12/2023. [url](#)

¹⁹ RMI Info, 28/12/2023. [url](#) ; Sahara Médias, 18/01/2024. [url](#)

²⁰ Senalioune, 30/12/2023. [url](#)

²¹ Agence Mauritanienne d'information (AMI), 10/01/2024. [url](#)

²² Agence Mauritanienne d'information (AMI), 10/01/2024. [url](#)

Début janvier 2024, l'ANRPTS indique que la campagne d'inscription au Registre national de la population, lancée le 11 juillet 2023 et prolongée jusqu'au 17 février 2024, a permis d'enrôler 508 752 citoyens supplémentaires. 268 171 citoyens l'ont été au niveau des équipes mobiles et 240 581 dans des bureaux fixes²³.

Le 3 février, l'**Association pour la défense des citoyens mauritaniens oubliés (ADECIMAO)** organise, dans les locaux du Forum des organisations nationales de droits humains (FONADH) à Nouakchott, une conférence de presse sous le thème « constats, fragilités et conséquences fâcheuses de l'arrêt de l'enrôlement sur les populations ». **La coordinatrice nationale de l'ADECIMAO, Marieme Sidibé, réitère son opposition à l'arrêt de l'enrôlement alors que, selon elle, de nombreux Mauritaniens ne sont toujours pas inscrits sur le registre des titres sécurisés.** Sarr Mamadou, secrétaire exécutif du FONADH, souligne que les autorités ne doivent pas arrêter cet enregistrement tant que des citoyens mauritaniens restent non-inscrits. Selon lui, « des villages entiers de rapatriés de l'accord tripartite » (Mauritanie, Sénégal, HCR) ne sont toujours pas inscrits. Fatimata M'Baye, présidente de l'Association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH), Alassane Dia, coordinateur de Touche pas à ma nationalité (TPMN), le député Balla Touré et l'ex-députée Coumba Dada Kane figurent également parmi les intervenants²⁴.

En avril 2024, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation affirme que la dernière campagne nationale d'enrôlement a permis l'enregistrement de plus de 600 000 personnes et que la totalité de la population mauritanienne est désormais enrôlée. Il ajoute que 100 000 citoyens sont inscrits sur l'Application "Mon identité"²⁵.

Interrogé par la DIDR, **Boubacar DIAGANA**, doctorant en Science Politique à l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, a apporté les informations suivantes concernant la récente campagne d'enrôlement et sa clôture en février 2024²⁶ :

« L'opération d'enrôlement est censée être clôturée depuis la mi-février 2024. D'après mes derniers échanges avec des gens sur place en Mauritanie, dans certains CAC au niveau de Nouakchott, on continue d'enrôler des gens qui sont entre guillemets des cas exceptionnels mais je n'ai aucune idée sur ce que ce terme signifie exactement. Il faut retenir qu'il n'y a pas eu de déclaration officielle faisant état de l'arrêt définitif des opérations d'enrôlement, sachant que quand elle a commencé en 2011, cette opération n'était pas censée avoir une fin [...] Douze ans plus tard, les autorités mauritaniennes ont envie d'en finir avec cette histoire, d'où l'annonce de la clôture des opérations pour inciter le maximum de citoyens non recensés à venir le faire au plus vite. Entre août 2023 et décembre 2023/janvier 2024, énormément de personnes ont pu être enrôlées. Des équipes mobiles se sont déplacées à travers les régions du sud du pays. Cet enrôlement mobile n'a pas posé de problèmes car l'objectif était clairement d'enrôler le maximum de gens.

On m'a assuré que dans certains CAC à Nouakchott, on continue d'enrôler encore. Pour ce qui est des ambassades, j'ai moi-même constaté à la mi-juin que des enrôlements étaient réalisés à l'ambassade de Paris mais, d'après un agent sur place, il s'agissait de dossiers en cours qui étaient restés bloqués au niveau de Nouakchott pour diverses raisons (concordances de noms ou autres problèmes). Il ne s'agissait pas de nouveaux enrôlements. L'agent interrogé a confirmé qu'il s'agissait vraiment de la dernière phase de la procédure pour ces cas particuliers, et que désormais il n'y avait plus d'examen de nouvelles demandes, sauf pour des mineurs qui ne sont pas encore enrôlés et à condition qu'au moins un des deux parents soit enrôlé.

Les informations relatives à cette question dans les médias sont à prendre avec une grande précaution. En avril 2024, le ministre de l'Intérieur a annoncé l'enregistrement de plus de 100 000 personnes via l'application "Mon identité", une application mise en place récemment par les autorités mauritaniennes pour la gestion des données relatives à l'identité des citoyens (délivrance des cartes d'identité, passeports, permis de conduire, cartes grises, ou encore demandes d'extraits d'actes de naissance). Toutefois, l'enregistrement dans cette application est conditionné au fait de disposer d'un numéro national d'identification (NNI) ce qui rend impossible l'inscription des citoyens non-enrôlés.

²³ Agence Mauritanienne d'information (AMI), 10/01/2024. [url](#)

²⁴ FutureAfrique, 04/02/2024. [url](#) ; Le Calame, 07/02/2024. [url](#)

²⁵ Info Plus, 22/04/2024. [url](#)

²⁶ DIAGANA Boubacar, messages audios sur WhatsApp du 05/09/2024.

On ne peut pas affirmer que les opérations d'enrôlement soient définitivement et officiellement closes tant qu'un décret officiel ou une note de service ne l'a pas clairement notifié, mais le problème en Mauritanie c'est que l'administration travaille plus à l'oral qu'à l'écrit. »

Bibliographie

Sites web consultés en septembre 2024.

Think tanks, universités et centres de recherches

Zekeria Ould Ahmed Salem, « Touche pas à ma nationalité » : Enrôlement biométrique et controverses sur l'identification en Mauritanie, Politique africaine, N°152, 2018|4.
<https://doi.org/10.3917/polaf.152.0077>

Médias

Info Plus, « Etat civil : Exception faite de cas exceptionnels, tous les citoyens ont été enrôlés, affirme le gouvernement ! », 22/04/2024.
<https://infoplus.mr/fr/node/1537>

Le Calame, « Arrêt de l'enrôlement : Vive contestation », 07/02/2024.
<http://lecalame.info/?q=node/15520>

FutureAfrique, « PHOTOS-ADECIMAO et ses partenaires exigent la continuité de l'enrôlement des citoyens », 04/02/2024. <http://futureafrique.net/node/16700>

Sahara Médias, « Le ministre de l'intérieur : « l'application Hewiyeti (mon identité) économise le temps, le lieu et le coût », 18/01/2024. https://cridem.org/C_Info.php?article=771714

Agence Mauritanienne d'information (AMI), « L'Agence nationale pour le Registre de la Population et les Titres sécurisés appelle à ne pas rater la dernière occasion d'enrôlement », 10/01/2024.
<https://ami.mr/fr/archives/237910>

Senalioune, « Mauritanie : l'enrôlement d'Etat civil prolongé de 45 jours », 30/12/2023.
<https://senalioune.com/mauritanie-lenrolement-detats-civil-prolonge-de-45-jours/>

Le Calame, « Manifestation contre l'arrêt de l'enrôlement complémentaire », 29/12/2023.
<http://lecalame.info/?q=node/15390>

RMI Info, « Modernisation de l'état civil via l'app « Mon identité » », 28/12/2023.
https://cridem.org/C_Info.php?article=771145

Senalioune, « Nouakchott : Sit-in devant le centre d'enrôlement de Sebkh (Photos) », 23/11/2023.
<https://senalioune.com/nouakchott-sit-in-devant-le-centre-denrolement-de-sebkha/>

L'Eveil Hebdo, « Fin de l'enrôlement au 31 décembre : Le ministre de l'Intérieur persiste et signe ! », 21/11/2023. <https://eveilhebdo.info/2023/11/21/fin-de-lenrolement-au-31-decembre-2023-le-ministre-de-linterieur-persiste-et-signe/>

Senalioune, « Sit-in devant le centre d'enrôlement de la polyclinique de Nouakchott pour dire Non à la date du 31 décembre 2023 », 09/11/2023. <https://senalioune.com/sit-in-devant-le-centre-denrolement-de-la-polyclinique-de-nouakchott-pour-dire-non-a-la-date-du-31-decembre-2023/>

Le Calame, « Inquiétudes légitimes des recalés de l'enrôlement : Le calvaire », 18/10/2023.
<http://lecalame.info/?q=node/15113>

Le Calame, « Les FPC et le RAG réitèrent leur demande de reconnaissance », 23/09/2023.
<http://lecalame.info/?q=node/15022>

Kassataya, « Mauritanie : zéro enrôlement à Maghama », 17/09/2023.
<https://kassataya.com/2023/09/17/mauritanie-zero-enrolement-a-maghama/>

Agence Mauritanienne d'information (AMI), « Le Directeur Général de l'Agence nationale du Registre de la Population et des Titres Sécurisés examine l'avancement des opérations d'enregistrement des citoyens au Gorgol », 15/09/2023. <https://ami.mr/fr/archives/229807>

FutureAfrique, « Enrôlement : ANRPTS s'engage à déployer tous les moyens pour surmonter toutes les difficultés dans le processus d'enrôlement des citoyens », 12/09/2023. <http://futureafrique.net/node/16165>

Le Calame, « Enième opération de recensement des populations : Un échec programmé ? », 06/09/2023. <http://lecalame.info/?q=node/14955>

Agence Mauritanienne d'information, « L'Agence nationale du registre de la population : L'Etat est déterminé à fournir aux citoyens leurs documents d'identification », 17/08/2023. <https://ami.mr/fr/archives/228263>

Senalioune, « Démarrage d'une campagne d'enrôlement des populations non encore inscrites sur le registre biométrique », 13/07/2023. <https://senalioune.com/demarrage-dune-campagne-denrolement-des-populations-non-encore-inscrites-sur-le-registre-biometrique/>

Taqadomy, « Ghazouani en visite à Kaédi », 20/08/2022. <https://fr.taquadomy.net/policy/actualite-de-mauritanie/ghazouani-en-visite-a-kaedi/>

Communication

DIAGANA Boubacar, doctorant en Science Politique à l'Université Paris 1, messages audios sur *WhatsApp* du 05/09/2024.